



Communiqué de presse du 22 janvier 2007

## Le SNEMG suspend transitoirement la grève des généralistes enseignants

A l'issue de la réunion de son conseil d'administration le 20 janvier, le Syndicat National des Enseignants de Médecine Générale a décidé de suspendre transitoirement la grève des enseignements et de poursuivre la mobilisation de tous les enseignants.

Ces derniers demandent que les annonces faites par les Ministères lors de la réunion du 11 janvier dernier se concrétisent maintenant de manière urgente.

La négociation promise par le Ministère de la Santé au sujet de la rémunération puis du statut des ECA doit s'engager immédiatement. Si des avancées rapides ne sont pas enregistrées, le stage en Médecine Générale en 2<sup>ème</sup> cycle, obligatoire depuis 10 ans, continuera à ne pas être organisé.

En effet, les conditions actuelles ne permettent pas sa mise en place : absence de toute reconnaissance statutaire des enseignants cliniciens ambulatoires (ECA) qui assurent l'encadrement et l'enseignement des étudiants sur les lieux de stage, absence de toute revalorisation de leurs honoraires depuis 10 ans ; absence de généraliste titulaire universitaire pour l'organisation des stages en ambulatoire et la formation des ECA.

Le fameux plan des Ministères pour la filière universitaire de Médecine Générale est atteint d'une telle hypotrophie que la filière n'est pas viable : 30 titulaires annoncés sur toute la France pour les 3 prochaines années. Ce chiffre veut dire qu'il n'y aura même pas à cette échéance un universitaire généraliste dans chaque faculté pour organiser le DES !

Le SNEMG a décidé de laisser aux ministères les 5 prochaines semaines pour passer des intentions aux actes et pour compléter les insuffisances patentes du plan prévu. Ce délai doit permettre au gouvernement d'assumer ses responsabilités en cette année électorale, afin que la formation universitaire permette qu'il y ait demain des généralistes en nombre suffisant pour soigner la population.

Le 22/01/2007

Contact Presse

Vincent Renard Président du SNEMG / 06 25 80 33 29

Michèle LIEURADE / 06 26 98 29 16